

Anatomie et radiologie – Module 3

Titulaires

Benoît BEYER (Coordonnateur) et Afarine MADANI

Mnémonique du cours

MORF-G3304

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Erasme

Contenu du cours

Anatomie de la tête et du cou (cerveau exclu), incluant les nerfs crâniens et les organes des sens. Le système nerveux végétatif. Aspects topographiques intégrés.

Travaux pratiques: dissections relatives au programme, dissections récapitulatives sur les autres aspects de l'anatomie humaine. Radio-anatomie.

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

voir anatomie module 1

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

MORF-G2205 | Anatomie et radiologie module 2 | 5 crédits

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Enseignement magistral largement illustré par des images, des vidéos, des démonstrations de pièces en auditoire.

Intégration de la radio-anatomie (incluant, en plus, l'imagerie du cerveau).

Travaux pratiques: dissections personnelle, démonstrations et éléments de radio-anatomie.

Contribution au profil d'enseignement

Voir anatomie module 1

Références, bibliographie et lectures recommandées

Les traités classique: liste détaillée dans la fiche de d'anatomie module 1 du bloc 2.

Support(s) de cours

Université virtuelle et Syllabus

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Prof. B. BEYER

Laboratoire d'Anatomie Biomécanique et Organogenèse (L.A.B.O)

Secrétariat Anatomie: Mme STOFFELS: marie.stoffels@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre, Examen écrit, Examen oral et Examen pratique

Examen oral

Question ouverte à développement long, Question visuelle et Question ouverte à réponse courte

Examen avec préparation

Examen pratique

Question visuelle, Question ouverte à développement long et Question ouverte à réponse courte

Examen avec préparation

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Examen écrit à réponses ouvertes comportant des questions de réflexion à visée clinique. Partie visuelle éventuelle d'identification de structures anatomique ou radiologique.

La note des interrogations d'année organisées aux travaux pratiques comptera pour un nombre égal au nombre d'interrogations.

TP: examen oral selon disponibilité horaire.

La présence aux TP étant obligatoire, en application de l'article 61 du Règlement général des études et des modalités particulières du titulaire, l'étudiant qui n'a pas participé à 80% des activités obligatoires peut se voir refuser l'accès aux évaluations de première et deuxième sessions.

L'attention des étudiants est attirée sur le fait que la notation d'une question peut être de 0 si elle comporte des erreurs graves

à conséquence clinique, ou des lacunes majeures, même si par ailleurs la réponse comporte des éléments corrects.

Ceci à l'exception de certains cas les premières semaines en fonction des retards des dossiers d'inscription, où, sur base de la date d'inscription, les absences seront considérées comme justifiées avant cette date. La note de TP résulte d'une moyenne entre les différentes activités en cas de notes homogènes. Au cas où une activité au moins se solderait par une note très insuffisante, la note globale ne sera en aucun cas supérieure à 7/20.

L'attention des étudiants est portée sur le fait que la notation d'une question peut être de 0 en cas d'erreur grave à conséquence médicale ou de lacune majeure, même si la réponse comporte par ailleurs des éléments corrects.

Il n'y a pas de report partiel théorie et/ou TP d'une année à l'autre.

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Le poids des 2 activités est égal. Reports partiels d'une activité isolée d'une session à l'autre, mais pas d'une année à l'autre.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Médecine

BA-MEDI | Bachelier en médecine | bloc 3

